

The logo for the Fédération Française de Canoë-Kayak (FFCK) features the letters 'FFCK' in a bold, black, sans-serif font. To the right of the letters is a stylized graphic of a person in a kayak, rendered in a light grey or white color. Below the main text, the full name of the organization is written in a smaller, black, sans-serif font.

Fédération Française de Canoë-Kayak

CERTIFICAT MÉDICAL

NOUVELLES DISPOSITIONS À PARTIR DE LA SAISON 2018

1ÈRE LICENCE

Lors de la première prise de licence, l'adhérent doit présenter un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou du canoë-kayak datant de moins d'un an. Si le pratiquant souhaite faire de la compétition, la mention « **canoë-kayak en compétition** » est **obligatoire**.

RENOUVELLEMENT

LES CONDITIONS DE PRÉSENTATION D'UN CERTIFICAT MÉDICAL INDIQUÉES CI-DESSOUS NE CONCERNENT QUE LES PERSONNES RENOUVELANT LEUR ADHÉSION SANS DISCONTINUITÉ DE LICENCE.

PRATIQUE EN LOISIR

Chaque année, le licencié devra remplir un questionnaire de santé et une attestation. Si l'adhérent ou son représentant légal répond « **non** » à toutes les questions alors la présentation d'un nouveau certificat médical ne sera pas nécessaire. S'il répond « **oui** » à au moins une question alors le licencié devra présenter un nouveau certificat médical datant de moins d'un an.

PRATIQUE EN COMPÉTITION

Chaque année, le licencié devra remplir un questionnaire de santé et une attestation. Si l'adhérent ou le représentant légal répond « **non** » à toutes les questions alors la présentation d'un nouveau certificat médical ne sera pas nécessaire. S'il répond « **oui** » à au moins une question alors il devra présenter un nouveau certificat médical datant de moins d'un an. **Au bout de la 3^{ème} année d'adhésion un nouveau certificat médical datant de moins d'un an sera obligatoire.**



Une question sur le certificat médical ? Tel. : 01 45 11 16 90 @: adhesionsffck@ffck.org